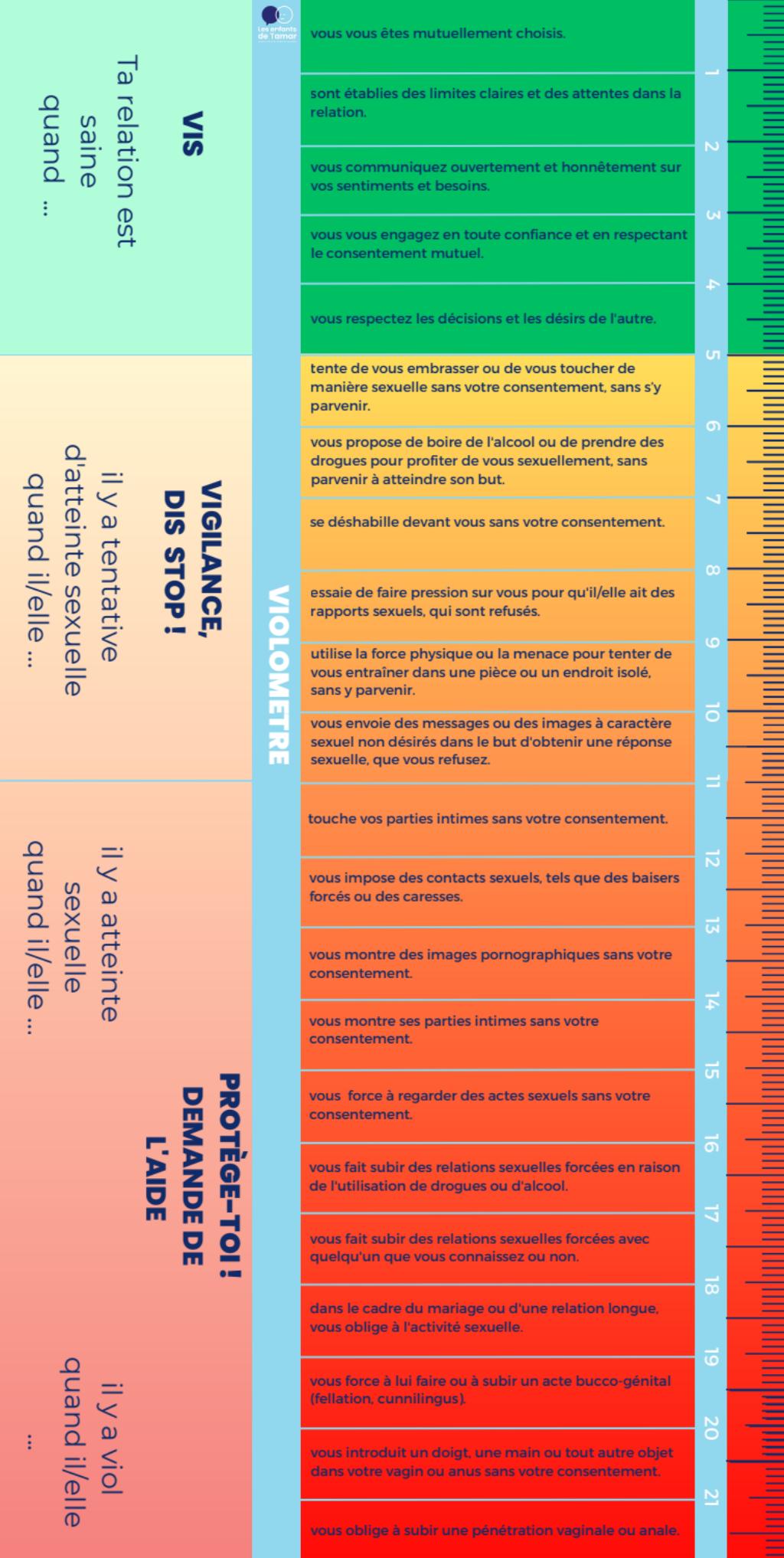


STOP

aux violences sexuelles



Police / gendarmerie

17

Pompiers

18

Samu

15

Enfance en danger

119

Urgence SMS

(personne sourde et malentendant)

114

Prévention suicide

3114

Violences sexistes

3919

et sexuelles

Numéros d'appels gratuits

CIIVISE : 0 805 802 804

SOS KRYS : 0 800 100 811

Conseils pratiques

1. Croire l'enfant et le rassurer
2. Écouter sans jugement
3. Ne pas promettre le secret
4. Signaler les violences
5. Protéger l'enfant



Le signalement de faits de violences sexuelles sur mineur est une obligation légale pour tout adulte qui en a connaissance.



Rédiger un signalement

1. Décrire les faits
2. Préciser l'âge de l'enfant
3. Indiquer les conséquences
4. Fournir des informations sur l'agresseur
5. Donner ses coordonnées



LIEUX D'INFORMATIONS

Conseils sur vos droits

CAF : caf.fr

CCAS de votre commune

Services sociaux du département

Centres sociaux communaux

Espace Information Médiation

CASA

Centre de victimologie

Informations juridiques

AVEDACJE

CIDFF

Maison de la justice et du droit de votre commune

BESOIN DE FAIRE CONSTATER

Service de police ou de gendarmerie

Maison de la protection des familles

Urgences du centre hospitalier

CASA

CASEVA

Médecin généraliste / spécialiste



ASSOCIATIONS

Départementales

Les enfants de Tamar

07 69 67 35 84

lesenfantsdetamar@gmail.com

www.lesenfantsdetamar.fr

Team Eunomie

contact@teameunomie.com

www.teameunomie.com

Silence à l'écoute

07 49 63 96 78

silence.a.lecoute@gmail.com

www.silencealecoutre.fr

Nationales

CDPEnfance

www.cdpenfance.fr

Le monde à travers un regard

www.lemondeatraversunregard.org

Elien Rebirth

www.elienrebirth.com

La voix de Sarah

www.lavoixdesarah.org

Victime Inceste

<https://victimeinceste.fr/>

Institut de victimologie

www.cpix.org